

Communiqué de Presse

Comité exécutif

Non à la manipulation de l'indexation des salaires et pensions! Les salariés ont déjà payé pour la crise!

Le Comité exécutif de l'OGBL constate que les organisations patronales continuent leur croisade contre l'indexation des salaires et des pensions à l'évolution des prix, un système qui fut généralisé au Luxembourg en 1975 pour garantir le maintien du pouvoir d'achat des salariés et des pensionnés. En fait l'Union des entreprises du Luxembourg et plus particulièrement la Fédération des artisans et la Fédération des industriels revendiquent une diminution de la valeur réelle des salaires et des pensions. Ils ne demandent pas seulement une stagnation du revenu des salariés actifs et pensionnés, mais une baisse de ce revenu. Surtout à l'attention de l'artisanat qui dépend largement du pouvoir d'achat des consommateurs du Luxembourg il faut rappeler que si le programme d'austérité annoncé par le Premier ministre est maintenu tel quel malgré la reprise économique en cours et malgré la très nette amélioration de la situation des finances publiques, le revenu disponible de beaucoup de ménages va diminuer. A cela s'ajoutent les augmentations du prix de l'eau et d'autres prix et taxes publics, l'effet de la désindexation des allocations familiales et la diminution de la valeur réelle du boni enfant qui n'a pas été ajusté à l'évolution des prix depuis son introduction il y a trois ans.

Combiné à l'incertitude de la situation économique et à la morosité, voire le catastrophisme, qui caractérise les discours des fonctionnaires des organisations patronales et de bon nombre de politiciens cette politique risque d'avoir un impact négatif sur la consommation et les projets d'investissements de beaucoup de ménages. Une manipulation ou une limitation de l'indexation des salaires ne pourra que renforcer cette tendance avec toutes les conséquences économiques et sociales négatives qui en découlent.

Il n'y a aucune raison de manipuler ou de limiter l'indexation des salaires à l'évolution des prix dans la situation actuelle!

Est-ce que nous connaissons actuellement une phase de dérapage des prix et est-ce qu'il y a un danger pour une telle situation dans les prochaines années? Non, les récentes projections du STATEC montrent clairement le contraire. Dans deux scénarios d'évolution de l'inflation sur trois l'évolution des prix n'entraînerait plus aucune échéance d'une tranche indiciaire avant 2012 et dans un seul scénario une tranche viendrait à échéance en 2011.



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu

Communiqué de Presse

(suite)

Est-ce qu'une tranche indiciaire induit automatiquement une hausse supplémentaire des prix ? Non, l'expérience sur le moyen terme montre que la thèse de l'autoallumage de l'inflation par l'indexation des salaires ne se vérifie pas.

Vouloir retirer le prix de l'énergie, du tabac, du vin et de la bière du panier des marchandises et services servant de base pour établir l'indice de l'évolution des prix en vue de changer le comportement des consommateurs pour des raisons écologiques et sanitaires est peut-être un but noble en soi, mais une mesure socialement injuste et surtout une erreur stratégique. En effet, les organisations patronales et la majorité des politiciens qui demandent une manipulation des prix recensés ne poursuivent pas un tel but, mais espèrent tout simplement de retarder par ce moyen l'échéance des tranches indiciaires. Les prix augmenteront, les salariés à faible et moyen revenu attendront plus longtemps pour obtenir par l'échéance d'une tranche indiciaire le rétablissement du pouvoir d'achat de leur salaire, ils seront lésés, ils devront payer et ni la politique environnementale ni le comportement écologique des grandes multinationales ne changeront pour autant.

Et qu'en est-il de l'argument de la compétitivité pour justifier une manipulation de l'indexation des salaires et des pensions ? Toute analyse tant soit peu sérieuse de la situation économique des entreprises d'un pays ou d'une région montre qu'il est faux de focaliser la question de la compétitivité d'une entreprise sur la question de l'évolution et du niveau des salaires. Il y a une multitude d'éléments à prendre en considération. L'attractivité économique d'un pays, ses chances et opportunités de développement dépendent entre autres de la politique économique et industrielle, de la politique de recherche et de développement, de la qualité de ses infrastructures, de la qualification et du savoir-faire de ses salariés, de la qualité du fonctionnement de ses entreprises, de la qualité et de l'efficacité de ses services publics, de la qualité du cadre de vie et surtout les exigences diffèrent très largement selon les secteurs économiques. Voilà pourquoi l'OGBL a préconisé une approche nuancée et sectorielle de cette thématique. Le patronat refuse cette approche et utilise la thématique de la compétitivité pour mener une campagne unilatérale, souvent idéologique qui n'a qu'un objectif, diminuer le niveau général des salaires et augmenter le niveau du profit à distribuer aux actionnaires, aux propriétaires et aux cadres dirigeants.

L'OGBL défendra le pouvoir d'achat des salariés et des pensionnés

Le Comité exécutif de l'OGBL rejette toute velléité politique de manipuler l'indexation des salaires et des pensions dans le contexte économique actuel.

L'OGBL n'est pas prêt à négocier un changement de la composition du panier des marchandises et services de référence et de créer de la sorte deux indices des prix nationaux.

Communiqué de Presse

(suite)

L'OGBL est prêt à engager tous les moyens syndicaux et politiques à sa disposition pour défendre l'indexation intégrale des salaires et des pensions.

Le Comité exécutif de l'OGBL invite par ailleurs le gouvernement à réviser son programme d'austérité à la lumière de l'amélioration des perspectives économiques et des perspectives concernant l'évolution de la situation des finances publiques en abandonnant ou en remettant le cas échéant à une date ultérieure les mesures qui ont un impact négatif sur le pouvoir d'achat des salariés actifs et retraités à faible et moyen revenu.

**Communiqué par le Comité exécutif de l'OGBL
le 5 juillet 2010**